

le gouvernement devrait renouveler l'accord de l'OTAN lorsque la question du renouvellement se posera cette année? Comme il demande à l'opposition quelle est sa position, j'aimerais connaître celle du gouvernement.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, nous ferons notre déclaration en temps opportun.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'alais vous signaler que le chef du NPD semble contredire la position qu'il a prise en maintes occasions. A vrai dire, j'aimerais, avec votre permission, vous citer certaines des paroles qu'il avait prononcées il n'y a pas tellement d'années—le 3 avril 1939 en fait, avant la déclaration de la seconde guerre mondiale. Permettez que je vous donne lecture de ce qu'il avait dit à cette occasion et qui s'applique encore aujourd'hui. C'était à la veille d'une guerre mondiale qu'il tentait d'éviter. Je cite:

Voici le deuxième principe de paix collective: les nations soucieuses de paix devraient s'entendre, non pas pour maintenir le statu quo, mais pour rendre absolument futile tout recours à la force. D'aucuns diront que pareille action collective imposera des sacrifices. Soit, mais je soutiens que ces sacrifices s'avéreront des plus infimes, comparés à ceux que nous imposerait une nouvelle guerre mondiale...

Ce sont des paroles que j'approuve et j'espère que le député encouragera une section collective tout autant aujourd'hui qu'il le faisait alors.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre? N'est-il pas exact que je parlais alors de la Société des nations et que je dirais aujourd'hui la même chose des Nations Unies?

L'hon. M. Sharp: Vous parlez d'action collective qui rendrait futile tout recours à la force, et cela s'applique au genre d'alliances défensives que nous avons aujourd'hui et qui rendent futile tout recours à la force.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les îles): N'essayez pas de nous convaincre; convainquez le premier ministre.

L'hon. M. Sharp: De fait, des entretiens s'échangent constamment depuis deux ans, surtout entre les fonctionnaires de nos deux gouvernements, sur les projets des États-Unis à l'endroit du Système Sentinel, prédécesseur du nouveau système qu'a décrit le ministre de la Défense nationale (M. Cadieux).

Au cours de ces entretiens, nous avons pu exprimer notre inquiétude à propos des conséquences de ces projets pour le Canada. En particulier, nous avons signalé qu'il est vital, dans l'application des dispositions, de veiller à ce que les engins ABM soient placés et pointés de telle sorte que les dommages soient réduits au minimum au Canada. Évidemment, nous y veillerons dans les circonstances nouvelles qui découlent de la décision, annoncée l'autre jour par le président, d'abandonner le système Sentinel pour un nouveau. Le Safeguard est un nouveau système fondé sur un concept révisé. Le régime Sentinel était différent. Nous possédions sur lui d'amples renseignements. Il nous faudra maintenant apprendre si tous ces renseignements valent encore pour le nouveau système, particulièrement à l'égard des retombées et des dommages causés par l'explosion. Le premier ministre en discutera avec le président la semaine prochaine.

En terminant, monsieur l'Orateur, je formule l'espoir que tous les députés, sans égard à leurs convictions politiques, admettront que ce soir le premier ministre, qui a parlé calmement et éloquemment de son souci pour l'humanité, nous a convaincus qu'il prendra les intérêts du Canada en discutant avec le président des États-Unis de ces questions qui concernent au plus haut point notre destinée à tous.

M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, après avoir entendu ce soir les paroles du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp), bien des députés ont dû penser aux débats qui ont eu lieu dans les années 30 à la Chambre des communes britannique. Nombre de députés déclaraient alors qu'il n'y aurait pas d'autre guerre, que personne ne pourrait se défendre contre les bombardements. On y a invoqué toutes sortes d'arguments pour s'opposer au réarmement et à l'adoption de meilleurs moyens de défense. Résultat: la Grande-Bretagne n'a pu respecter ses engagements en matière de défense.

Plus tard, lors des procès de Nuremberg, les témoignages des généraux allemands révélèrent que c'est cela qui a incité Hitler à déclencher son attaque contre le monde. La Grande-Bretagne était tellement faible du point de vue défense qu'il a déclaré la guerre. Autrement dit, Hitler avait prévu qu'aucune puissance n'était assez forte pour résister à une attaque à fond de train de l'Allemagne. C'est de ce même pouvoir de dissuasion que nous parlons ce soir, pouvoir de dissuasion au service de la paix.